

# CHARTRE DU VOLLEYEUR CHATELAILLONNAIS ET DE SON ENTOURAGE



Châtelailлон-Plage  
Volley-Ball

Votre club s'engage à être un **service d'accueil du plus grand nombre** et à donner droit à une **formation de qualité**. Tous ceux qui désirent pratiquer le volley-ball et/ou le beach-volley, doivent pouvoir y trouver leur place auprès d'éducateurs et d'entraîneurs qui sont à leur écoute\*.

La pratique du volleyball et/ou du beach-volleyball doit **être un plaisir** pour chaque joueurs et joueuses.

Philosophie de l'entraînement au sein du club : Etre **responsable et acteur** de sa propre formation de joueur et dans la formation d'un collectif convivial, soudé et compétitif.

Cela passe par la compréhension et la mise en place d'un certain nombre de principes et de règles de vie.

## Règles n°1 : Droit au plaisir

Mon volley, c'est mon plaisir ainsi que celui des autres licenciés. On doit le **respecter et réciproquement**.

- C'est s'amuser, vivre des joies et des émotions fortes ;
- C'est être avec des amis et se faire de nouveaux amis ;
- C'est apprendre à faire partie d'une équipe ;
- C'est apprendre à gagner et à perdre.

## Règle n°2 : Droit au respect :

Comme tout le monde, j'ai droit au respect de chacun : mes coéquipiers, mes éducateurs/entraîneurs, mes supporters/spectateurs.

## Règle n°3 : Droit à la différence :

- Je ne peux pas être un professionnel, mais je peux le devenir.
- Peu importe ma religion, ma culture, mon niveau sportif, nous sommes tous égaux.

## Règle n°4 : Droit à la responsabilité :

J'ai aussi sur le terrain, comme dans la vie de tous les jours, des obligations et des devoirs :

- **politesse** envers les éducateurs, les dirigeants du club, les autres joueurs et les personnes qui m'entourent ;
- soin du matériel et des locaux (taper les ballons de volley au pied les abime) ;

Je m'engage à **participer à un maximum** de tournois, à respecter les horaires d'entraînements et à **prévenir** au minimum 2 jours à l'avance d'une absence à un entraînement et une semaine à l'avance d'une absence à un match/tournois.

Je m'informe des dates et heures de convocation aux matchs à la fin de chaque entraînement.

## Règle n°5 : Devoir de respect :

Je représente un sport, un club, une équipe donc je dois par mon attitude, **être porteur de certaines valeurs** : convivialité, respect de l'adversaire et de mon entourage, de l'arbitre.

Je me comporte en vrai sportif et joue avec fair-play.

Je me dois d'avoir des **attitudes positives** à l'entraînement, à savoir :

- avoir envie de progresser, encourager et aider les nouveaux à progresser ;
- ne pas critiquer ce que fait l'autre et ne pas rejeter la faute sur les autres ;
- respecter les consignes, accepter les remarques des éducateurs/entraîneurs : toute insulte, propos vulgaire ou mauvais comportement pourra conduire à l'exclusion de l'entraînement ;
- s'organiser et tenir ses engagements.

**\*Le club se doit d'être un service d'accueil du plus grand nombre.** Toutefois :

- A. Cet accueil ne pourra se faire qu'en relation avec les capacités d'encadrement et les moyens dont dispose le club ;
- B. De même, il ne peut se faire au détriment de la qualité de l'entraînement, qualité nécessitée par la volonté et le devoir de formation qui nous incombent afin de permettre aux plus jeunes de pouvoir renouveler les effectifs de nos équipes ;
- C. La formation de tous ne saurait ainsi se faire au détriment de la formation de nos meilleurs joueurs. Des moyens d'encadrement et/ou d'organisation doivent être trouvés pour permettre à tous de recevoir la formation qu'il mérite en fonction de ses propres capacités.



**Règle n°7 : Devoir de citoyen :**

A mon arrivée, je salue tout le monde au gymnase, parents, copains, entraîneurs.

La salle de sport est l'endroit où je joue avec mon équipe. J'en prends soin, mes chaussures et mes affaires sont propres.

A l'entraînement et en match, **je donne le meilleur de moi, victoire ou défaite, j'apprends.**

Si je respecte les règles, l'arbitre, mon entourage et mes adversaires, que je gagne ou que je perde, j'ai droit au respect.

**Règle n°8 : Devoir de bonne présentation :**

Je me présente toujours avec ma **tenue de sportif**, à savoir : chaussure, genouillère (obligatoire), vêtements de sport, cheveux attachés si besoin et ma **bouteille** d'eau ou gourde (que je pose à côté du terrain).

Je jette mes déchets et ne laisse rien derrière moi.

Je mâche les chewing-gums à l'extérieur de la salle de sport.

Pas de portable lors des entraînements (celui-ci sera rangé au vestiaire au début de l'entraînement)

Ne pas s'absenter du terrain ou du gymnase sans l'autorisation de l'éductauer/entraîneur.

Se rassembler rapidement devant l'entraîneur et écouter son discours (consignes d'entraînements, horaires...).

Ranger le matériel à la fin de chaque séance en comptant les ballons.

Je **participe à au moins deux actions** du club afin de faire partie intégrante du développement de mon club.

**Règle n°9 : Place du bon parent : voir le fascicule du bon parent**

Les parents ne sont pas autorisés aux entraînements. Cependant il leur est possible d'être présent au début et à la fin de chaque entraînement. En revanche leur présence est la bienvenue à tous les matchs.

Ils se doivent de participer au covoiturage lors des compétitions. Il leur ait demandé de prévenir de leurs disponibilités une semaine à l'avance.

Nous comptons donc sur vous, adultes, parents, enfants, afin que le respect de ces règles de base qui régissent toute vie sportive dans un club et qui sont attendues de tout(e) licencié(e), soient appliquées.

A CHATELAILLON PLAGE, le .....

Signature du responsable légal

Signature du licencié

**\*Le club se doit d'être un service d'accueil du plus grand nombre. Toutefois :**

- A. Cet accueil ne pourra se faire qu'en relation avec les capacités d'encadrement et les moyens dont dispose le club ;
- B. De même, il ne peut se faire au détriment de la qualité de l'entraînement, qualité nécessitée par la volonté et le devoir de formation qui nous incombent afin de permettre aux plus jeunes de pouvoir renouveler les effectifs de nos équipes ;
- C. La formation de tous ne saurait ainsi se faire au détriment de la formation de nos meilleurs joueurs. Des moyens d'encadrement et/ou d'organisation doivent être trouvés pour permettre à tous de recevoir la formation qu'il mérite en fonction de ses propres capacités.